

AVIS EMIS PAR LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

lors de la réunion du CHSCTA du 25 septembre 2019

| AVIS 2   | SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION   |
|--|---|
| <p><i>« Collèges / effectifs<br/>L'académie de Lyon est l'une de celles qui connaît la plus grande hausse démographique de France. M. le Recteur va-t-il demander les moyens nécessaires afin que les effectifs dans nos EPLE retrouvent un niveau qui permette un enseignement de qualité et des conditions de travail décentes ? »</i></p> <p><i>Vote : 7 voix « pour », 0 voix contre, 0 abstention</i></p> | <p>L'académie a toujours été accompagnée dans sa progression démographique. Environ 2 000 emplois ont été créés dans le premier degré depuis 2012 avec l'arrivée de 15 200 élèves supplémentaires, tandis que le second degré a enregistré la création de plus de 1 100 postes pour 20 500 élèves supplémentaires.</p> <p>Comme ses prédécesseurs, Monsieur le recteur est en dialogue permanent avec le ministère pour veiller à ce que les caractéristiques de l'académie soient prises en compte lors de la répartition des moyens. Pour la rentrée 2020, l'académie va bénéficier de 55 ETP supplémentaires dans le premier degré et de 107 ETP supplémentaires (ce qui représente la 2eme dotation académique, au niveau national) pour le 2nd degré où elle pourra mettre en place les divisions nécessaires.</p> |